

Budget de l'Eau et l'Assainissement

COMMUNE DE CUXAC CABARDES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024 sur le budget de l'eau et l'assainissement. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 09 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de l'état, de la Région ou de toute autre financeur chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant

Pour le budget de l'eau et de l'assainissement de la commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de reversement de la vente de l'eau et de l'assainissement

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 266 448.26 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'abonnement à l'eau brute, les charges de gestion de la STEP de Bertrande et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 266 448.26 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 755,14	0,00	6 000,26	6 000,26	6 000,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Total des dépenses de gestion des services		29 755,14	0,00	30 000,26	30 000,26	30 000,26
66	Charges financières	2 298,00	0,00	1 877,00	1 877,00	1 877,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 053,14	0,00	31 877,26	31 877,26	31 877,26
023	Virement à la section d'investissement (6)	160 000,00		188 583,00	188 583,00	188 583,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	47 091,00		45 988,00	45 988,00	45 988,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		207 091,00		234 571,00	234 571,00	234 571,00
TOTAL		239 144,14	0,00	266 448,26	266 448,26	266 448,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	266 448,26
---------------------------------------------------	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		88 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		88 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	19 694,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		19 694,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
TOTAL		107 694,00	0,00	157 700,00	157 700,00	157 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	108 748,26
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	266 448,26
---------------------------------------------------	-------------------

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens

immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

a) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	476 512,57	77 160,00	424 911,00	424 911,00	502 071,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	476 512,57	77 160,00	424 911,00	424 911,00	502 071,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 683,00	0,00	10 105,00	10 105,00	10 105,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 683,00	0,00	10 105,00	10 105,00	10 105,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	486 195,57	77 160,00	435 016,00	435 016,00	512 176,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	19 694,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 694,00		19 700,00	19 700,00	19 700,00
	TOTAL	505 889,57	77 160,00	454 716,00	454 716,00	531 876,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					531 876,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	275 393,00	51 440,00	212 400,00	212 400,00	263 840,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		275 393,00	51 440,00	212 400,00	212 400,00	263 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	7 745,00	7 745,00	7 745,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	16 263,12	16 263,12	16 263,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 500,00	0,00	24 008,12	24 008,12	24 008,12
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		277 893,00	51 440,00	236 408,12	236 408,12	287 848,12
021	Virement de la section d'exploitation (4)	160 000,00		188 583,00	188 583,00	188 583,00

COMMUNE DE CUXAC CABARDES - Bud Eau Assainissement230 - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 912,00		45 988,00	45 988,00	45 988,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		45 912,00		45 988,00	45 988,00	45 988,00
TOTAL		483 805,00	51 440,00	470 979,12	470 979,12	522 419,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 456,88
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 876,00
-----------------------------------------------------	-------------------

b) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

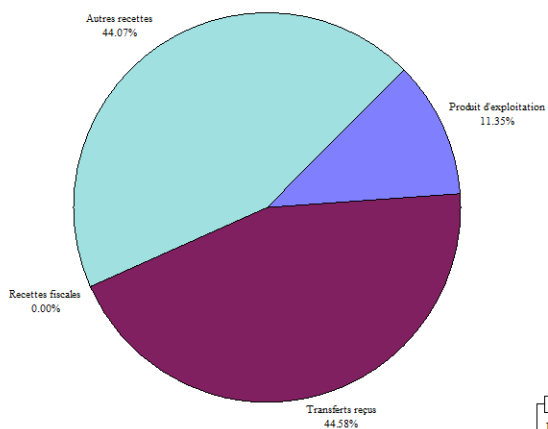
- Les travaux de périmètres de protection des captages
- Le schéma directeur d'alimentation d'eau potable
- L'extension du réseau d'assainissement allée des Sapinettes

c) Les subventions d'investissements prévues :

- Subvention de l'état et de l'agence de l'eau pour le schéma directeur AEP
- Subvention de l'état et de l'agence de l'eau pour la protection des captages

IV. Les données synthétiques du budget –

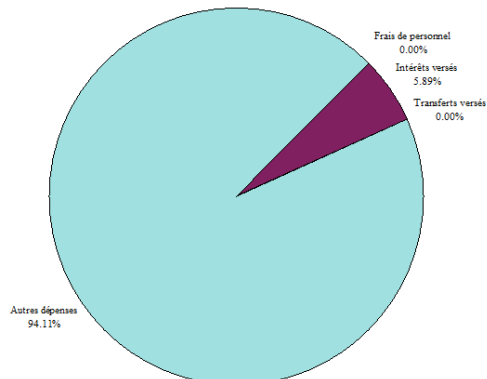
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Montants	
Produits d'exploitation :	28 000.00 €
Transferts reçus :	110 000.00 €
Recettes fiscales :	0.00 €
Autres recettes :	108 748.26 €
TOTAL :	246 748.26 €

Ratios par habitant (0)	
Produits d'exploitation :	0.00 €
Transferts reçus :	0.00 €
Recettes fiscales :	0.00 €
Autres recettes :	0.00 €

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Montants	
Frais de personnel :	0.00 €
Intérêts versés :	1 877.00 €
Transferts versés :	0.00 €
Autres dépenses :	30 000.26 €
TOTAL :	31 877.26 €

Ratios par habitant (0)	
Frais de personnel :	0.00 €
Intérêts versés :	0.00 €
Transferts versés :	0.00 €
Autres dépenses :	0.00 €

Etat de la dette

Un emprunt à la caisse d'épargne de 130 000 euros d'une durée de 15 ans.

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 : 43 130.92 euros

Capital : 10 104.09 euros

Intérêts : 1 876.20 euros

Fait à Cuxac-Cabardès, le 09 avril 2024

Le Maire,

Paul GRIFFE

